

<http://memoire.plouider.infini.fr/spip.php?article36>



Le manoir de DOURMAP

- Histoire et patrimoine
 - Patrimoine
 - Les manoirs
 -



Date de mise en ligne : mercredi 15 septembre 2010

Copyright © memoire de Plouider - Tous droits réservés

LE MANOIR, LES SEIGNEURS ET LES PAYSANS DE DOURMAP A PLOUIDER

[Yvon Gac - CC-BY-NC-ND](#)



Le manoir

Les murs d'enceinte

- **Messire Jean de SILGUY**, sieur de POULRIMAN, recteur de PLOUIDER, où il résidait habituellement en son manoir de DOURMAP :

c'est lui qui aurait fait construire le manoir, il y demeure en 1602.

Au centre de ce manoir, un grand escalier à volées droites dessert, à chaque étage, deux appartements formés chacun de deux chambres.

À l'arrière s'étendent de grands jardins boisés, dont l'un abrite une fontaine ouvragée. Une chapelle dédiée à sainte Catherine, aujourd'hui disparue, complétait la propriété.

Il était membre de la Confrérie des Maîtres es arts de Lesneven, Chapelain de la chapellenie de Notre-Dame à Saint-Pol-de-Léon en 1615 (la 1ère et plus ancienne du Kreisker) et titulaire de la chapellenie de Sainte-Catherine, chapelle du cimetière de Saint-Pierre à Saint-Pol-de-Léon, en 1641. Son frère écuyer François de SILGUY, sieur de MESAROUAT, agissait souvent par procuration pour lui à Saint-Pol-de-Léon.



- **François TREMEL**, sieur de DOURMAP, marié à Péronelle de Keranguen, du manoir de Drongurun près de Lesneven.

« Sur la route de Lesneven à Brignogan, le manoir de Dourmap, possédé en 1642 par François TREMEL, conseiller du Roi et son lieutenant au siège de Lesneven, est une haute construction épaulée de trois lourds pavillons, qui dessine à travers le feuillage sa silhouette mouvementée.

Près de la ferme s'élève un fût de calvaire surmonté de quatre consoles se recoupant à angles droits, et terminés par des écussons où l'on distingue une quintefeuille accompagnée de trois coquilles, mi-parti de deux fascés accompagnées de deux quintefeuilles, et de sept écus rangés 2, 2 et 1 (?).

La chapelle domestique dédiée à Sainte Catherine n'existe plus. »

Louis LE GUENNEC

A la date du 22 Juin 1646, on lit ce procès-verbal dans les archives de Sainte-Anne d'Auray :

« Le 22 Juin 1646, Damoiselle Péronelle de Keranguen, fille de Drongurun (en marge : Manoir de Drongurun) près Lesneven, évêché de Saint-Paul de Léon, épouse de François Trémel, sieur de Dourmap, conseiller du Roi et son lieutenant au siège de Lesneven, sieur et dame de Dourmat (Dourmap en Plouider), sont venus ici rendre leurs vœux et actions de grâces de ce qu'ayant été entre deux et trois ans en mariage sans enfants ils se vouèrent à Madame Sainte Anne et promirent que si c'était une fille qu'elle en porterait le premier nom puis celui de sa marraine, en effet l'enfant s'appelle Anna Marie. Elle promit aussi de lui faire porter l'habit de Notre-Dame des Carmes jusque à sept ans, lequel ils ont fait bénir ici et de plus elle a donné en reconnaissance sa jupe de noces toute neuve qui est gros de Naples tabizé (tapissé) enrichie d'une dentelle d'argent de 4 à 5 pouces de large (c'est-à-dire 0m.12 ou 0m.13) pour être mise en un devant d'autel, dont ils ont promis de payer l'exécution et tout ce qui restera pour la faire ».

- **Famille TOURONCE**

Les Touronce se retrouvent dans différents manoirs de Plouider avant d'arriver à Dourmap :

- - Hamon TOURONCE, sieur de Mespérennès, marié à Jeanne GARNIER.
 - Philippe TOURONCE, marié à Louise de LESTEVENEC.
 - Hamon TOURONCE, écuyer, sieur de La Palue, marié à Françoise du PLESSIX.

. Jean TOURONCE, sieur de PENANPRAT, écuyer, marié à Jeanne de KERIVEN et mort vers 1696. Ils ont notamment deux enfants :

. François TOURONCE, écuyer, sieur de PENANPRAT, de KERNIVILI, marié le 22 février 1700 à Plouider à

Catherine ABALLEA. Ils meurent tous les deux à DOURMAP : François le 29 janvier 1740 et Catherine le 17 janvier 1747.

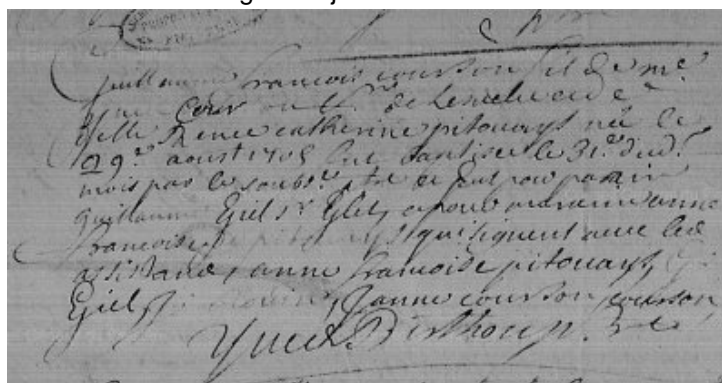
. Jeanne TOURONCE mariée le 2 juillet 1688 à Plouider à Mathieu LE ROY (ou ROUE). Ils meurent tous les deux à DOURMAP : Jeanne le 16 octobre 1733 et Mathieu le 7 avril 1711. Leurs enfants sont nés à DOURMAP : Jean (11689), Guillaume (1691), Jeanne (1696), Marie (1702) et Catherine (1705).

- **Guillaume François Marie de COURSON**

Prêtre, il décède au manoir du Presbytère le 3 décembre 1768 à l'âge de 63 ans. Les témoins, à son enterrement, sont deux prêtres Jean Kerfourn et Henri Inizan, curé de Plouider.

D'autres COURSON décèdent à Plouider à la même époque : le père du recteur Yves de COURSON, de Lesneven, le 13 octobre 1755, à 89 ans (témoin : un fils François Marie) ; Marie Renée de COURSON, de Kermabon, le 8 octobre 1759, à 56 ans (témoin : Jean de COURSON).

Il est né à Lesneven le 29 août 1705 d'Yves COURSON, sieur de Lesvellec, et de Renée Catherine PITOUAYS (mariés le 25 juillet 1693), une famille de la bourgeoisie judiciaire lesnevienne.



Il est nommé recteur de Plouider en août 1728 à 23 ans, succédant à son oncle maternel François PITOUAYS ou PITOYS, mort à 81 ans le 20 avril 1728. Il est né à Lesneven le 29 août 1705 d'Yves COURSON, sieur de Lesvellec, et de Renée Catherine PITOUAYS (mariés le 25 juillet 1693), une famille de la bourgeoisie judiciaire lesnevienne. Il est le seul de sa famille à s'appeler « de Courson », son père se fait appeler Yves Courson de Lesvellec à partir de 1730. Bachelier en théologie, il se rendit à Rome pour passer les épreuves du concours pour les paroisses vacantes pendant les mois du Pape (depuis 1484 en Bretagne, la collation des bénéfices se faisait par moitié au Pape et aux Evêques pour six mois chacun).

Guillaume meurt au manoir de DOURMAP après un rectorat de 40 ans. Le manoir était la résidence du recteur de la paroisse, belle demeure située à deux kilomètres à l'ouest du bourg de Plouider. Deux vicaires demeuraient au bourg et un troisième près de la chapelle de Pont-du-Châtel.

Il laisse des biens meubles d'une valeur de 6.449 livres. Sa demeure comptait une cuisine, une grande salle, deux grandes chambres, deux cabinets, une grande cave et un grenier. Les murs étaient ornés de tapisseries de Bergame. Un domestique et deux servantes étaient au service du recteur.

Le mobilier était riche : un lit carré de serge de Caen bleus valait 60 livres à lui seul. Sa bibliothèque se composait de 607 ouvrages, estimés à 900 livres par Thomas Guymar, avocat à la Cour de Lesneven.

La vente aux enchères des biens meubles du recteur eut lieu au cours de la 1ère quinzaine de juillet 1769 : de

nombreux paysans de Plouider et des environs y participèrent de même que des bourgeois lesneviens et plus de trente prêtres.

Il était à la tête d'une petite ferme qui se composait d'une dizaine de parcelles et de quelques bâtiments. En 1768, on y élevait deux truies, une vache et un cheval (vendu 136 livres). Ce cheval servait au recteur pour ses déplacements dans la paroisse, ou vers Lesneven, Brest et ailleurs. Les produits de cette ferme couvraient partiellement les besoins alimentaires du recteur de son personnel.

Il était aussi propriétaire terrien, ayant consenti une bonne douzaine de baux à des paysans.

Le 18 avril 1755, il délivre une dispense d'empêchement canonique pour un mariage : « Dans notre manoir presbytéral de Dourmap, Paroisse de Plouider, à huit heures du matin, nous Messire Guillaume François Marie de Courson recteur dudit Plouider, dernier chanoine théologal de Treguier, commissaire député par Mr l'abbé de Guyon, Grand archidiacre et vicaire général de Léon suivant Ordonnance du trente unième octobre dernier rendue sur la requête de ... ». Il précise qu'il est assisté de « Messire le recteur Kermarrec presstre curé de Plouider ».

La famille avait occupé le manoir avec le recteur de Plouider et après la mort de celui-ci, elle revendique la propriété du manoir.

Après la mort du recteur de Courson, un procès eut lieu entre la famille de Courson de Plouescat et le nouveau recteur M. Picart vers 1780 : Guillaume ayant fixé sa résidence à Dourmap lorsqu'il fut nommé recteur de Plouider, sa famille estime que le domaine lui revient en héritage. Mais le nouveau recteur, François Picart, considéra que le manoir était le presbytère de Plouider, et il y maintint sa résidence. Le procès dura plus de dix ans, allant jusqu'au Tribunal royal. Finalement le recteur François Picart gagna son procès et le manoir resta le presbytère jusqu'à la Révolution et la confiscation des biens de l'Eglise.

Il semble d'ailleurs que si les recteurs de Plouider résidaient à Dourmap, la famille de Moellien en était déjà propriétaire dans la deuxième moitié du XVIIIème siècle.

- **Famille de MOELLIEN :**

- - 1°) Jean de MOELLIEN (mort en 1427) épousa : Marie de TREGOURGNEN, puis Jeanne de LANROS.
- - 2°) Jean de MOELLIEN épousa Jeanne de KERGOAT - Jeanne de MOELLIEN épousa Jean du DRESNAY, puis Jean AUTRET.
- - 3°) Jean de MOELLIEN épousa Claudine de LAURESSE en 1536. - Françoise de MOILLIEN épousa Geoffroy BONESCAT - Anne de MOELLIEN épousa en 1529 Marc CARY, sieur de LA PORTE.
- - 4°) Nicolas de MOELLIEN épousa Gabrielle de GOUANDOUR, dame dudit lieu, en Crozon. - La branche cadette de Guandour, qui avait la baronnie de LESCOULOUARN, près de Pont-l'Abbé, s'est fondue chez les MOELLIEN au siècle dernier.

- - 5°) Sébastien de MOELLIEN épousa Guillemette LE MOIGNE, douairière de LESMEUR, morte le 25 septembre 1705 à l'âge de 85 ans. - Nicolas de MOELLIEN, sieur de GOUADOUR, sénéchal de GOURIN, épousa ? - Jacques de MOELLIEN, sieur de LANHOULOU.
- - 6°) Guy de MOILLIEN, sieur dudit lieu et de VIEUX-CHATEL, TRONJOLY, etc. épousa Marie-Thérèse de TREZADO.
- - 7°) Jean-René de MOELLIEN épousa Marguerite-Charlotte MARZIN de Kerdreïn (elle était d'AURAY, et, au retour de l'émigration, c'est dans ses biens que ses enfants sont allés demeurer). - Plusieurs fils et filles, morts sans postérité. - Sébastien-Corentin de MOELLIEN, sieur de TRONJOLY, sénéchal de LESNEVEN.
- - 8°) Guy-Marie-Joseph de MOELLIEN épousa en 1771 Marie-Louise de MOELLIEN (elle devait descendre de Nicolas de MOELLIEN, sieur de GOUANDOUR).

NB :

le fils ou le petit-fils de Sébastien-Corentin de MOELLIEN, sieur de TRONJOLY, était conseiller au Parlement en 1789. Il n'avait que deux filles d'une demoiselle LE BRUN de KERLANGNO, dame de PENNANRU, près Landerneau, où ils demeuraient. L'une des filles, Thérèse de MOILLIEN, est célèbre par la conjuration de la RONARIE ; elle a été guillotinée.

• Famille CONDAMAIN.

Le manoir de DOURMAP est saisi en 1794, il était toujours utilisé comme presbytère ; puis il est vendu comme bien national et acquis en 1795 par Pierre CONDAMAIN, futur maire de Lesneven (1800 à 1809), grand-père maternel du Général LE FLO.

Description du manoir quand il fut vendu comme bien national, le 21 floréal an II (11 mai 1794) : « Maison manale couverte en ardoises avec ses cours, colombier, arbres fruitiers, terrasses, vivier et issues situés au terroir de Dourmap, servant de presbytère au ci-devant curé, ainsi que le tout dépendant la ci-devant chapellenie de Dourmap et la chapelle de Sainte Catherine ».

Pierre CONDAMAIN se porta acquéreur du manoir presbytéral de Dourmap de même que des terres de ce même hameau qui appartenaient à l'Evêque de Léon et à la Chapellenie de Dourmap : il acquit deux lots appartenant à Moellien exproprié : un lot (locataire : Jean Polard) pour une valeur de 52.600 livres et un lot (locataire : Hervé Huet) pour une valeur de 38.000 livres. Il acquit également le manoir de PENARPRAT qui appartenait à COATLOSQUET (locataires : Jacques et Yves Sénant) pour une valeur de 65.400 livres.

- **Pierre CONDAMAIN**, seigneur des OURMES, est né le 19 décembre 1742 à Montfort/Meu et décédé le 8 mars 1811 à Lesneven. Il était Receveur des Fermes de Bretagne. Il épousa le 23 novembre 1772 à Landivisiau avec Céleste CABON de KERANDRAON, fille de Clet, sieur de Kerandraon, et de Marie Magdeleine HENRY de KERGOFF (de Guissény).

Le manoir de DOURMAP

Leur fille Marie Julie Céleste CONDAMAIN (1775 - 1865) épousa le 7 mai 1791 Agathon Vincent Bernard LE FLO (1761 - 1839) : ce sont les parents du général LE FLO.

Leur fils Henri Jean CONDAMAIN, né le 24 octobre 1779 à Lesneven et mort le 28 janvier 1867 à Lamballe. Il était Receveur des Droits réunis. Il épousa Julie Rosalie TESTARD du COSQUER, née le 14 septembre 1784 et décédée le 8 juillet 1847 à Lesneven, fille de Mathurin et d'Olive MIORCEC de Kerdanet.

Famille KERBRAT

Le manoir de Dourmap semble avoir été acquis, dans la seconde moitié du XIX^{ème} siècle, par Jeanne Vincente BELLEC, épouse d'Hervé Marie MENEZ (mariage du 22 mai 1837 à Morlaix), par achat ou par héritage. Elle en avait fait son lieu de résidence à partir des années 1870 (un fils y décède en 1871).

Dans un acte du 2 février 1879, elle donne à son époux "la propriété et jouissance de tous les biens..." : le manoir figure dans cet inventaire. Hervé décède à Dourmap le 5 octobre 1885 et Jeanne Vincente le 7 novembre 1901.

Le couple a eu 9 enfants, nés à Morlaix dans la 1^{ère} moitié du siècle, mais dont plusieurs sont décédés au manoir de Dourmap, devenu la résidence de la famille : Joseph le 21 juillet 1871, Josèphe Marie le 17 novembre 1905, Ludovic le 14 février 1907, Jeanne Françoise le 23 avril 1932.

Leur fille Josèphe Marie, née le 6 août 1839 à Morlaix, épouse en secondes noces le 21 août 1867 à Ploudalmézeau Vincent Désiré Emmanuel CORNOU, né le 8 décembre 1821 à Brest. Ils ont trois enfants : Marguerite et Jules Emmanuel, jumeaux nés le 12 janvier 1869 à Lambézellec (Jules Emmanuel décède le 1^{er} avril 1870 au manoir de Dourmap) ; Elise Julie Albertine, née le 13 octobre 1873 à Pont-ar-Groas en Plounéour-Trez où son grand-père Hervé est percepteur.

Marguerite et sa tante Jeanne MENEZ deviennent les propriétaires du manoir de Dourmap. Jeanne MENEZ y décède le 23 avril 1932 et Marguerite décède le 5 décembre 1948.

Elise épouse le 18 octobre 1899 à Plounéour-Trez Pierre Marie KERBRAT, né le 14 janvier 1863 à Kerescat en Ploudalmézeau. Celle-ci est surveillant des services pénitentiaires et exerça un poste en Nouvelle-Calédonie. Elise décède au manoir de Dourmap le 5 mars 1913 et Pierre Marie y décède le 21 novembre 1914.

C'est au retour de sa carrière professionnelle aux colonies que Pierre KERBRAT fait l'acquisition du manoir de Dourmap auprès des membres de la famille de sa femme.

Famille JAOUEN

Le couple Kerbrat-Menez a 4 enfants qui revendent le manoir de Dourmap en 1970 à la famille JAOUEN qui en est toujours propriétaire (témoignage des soeurs Gac de Dourmap).

• LES PREMIERS PAYSANS INSTALLES A DOURMAP.

Le locataire du 2^{ème} lot du domaine de Dourmap acquis par Pierre Condamain était Hervé HUET, né le 22 juillet 1735 à Tréfléz et décédé le 15 mars 1819 à Dourmap, fils de François et Marie Julien de Tréfléz. Il épousa le 4 octobre 1769 à Plouider Anne KERFOURN, née le 16 octobre 1746 à Dourmap et décédée le 30 avril 1811 à Dourmap, fille de Guillaume et de Marguerite Laurans (elle-même née à Dourmap, le 6 décembre 1713).

Le manoir de DOURMAP

- **La famille KERFOURN** était installée à Dourmap au moins depuis le début du 17^{ème} siècle avec le couple Jean Kerfourn et Marie L'Habasque qui y ont des enfants : François (1702), Jacqueline (1710), Guillaume (1715, le père d'Anne), Françoise (1720).
- **La famille LAURANS** y était également installée à la même époque puisque les enfants de Yves Laurans et Catherine Brouen y sont nés entre 1710 et 1725. Catherine, mère de Marguerite, est décédée le 7 janvier 1764 au presbytère de Dourmap.
- **Hervé HUET** est donc venu s'installer sur la ferme de sa femme. Ils y ont eu 12 enfants à Dourmap, dont 6 morts nés :
 - Jean, né le 2 décembre 1774 et décédé le 2 octobre 1795, à 22 ans.
 - Anonyme femelle, le 5 octobre 1771.
 - Anonyme femelle, le 28 août 1773.
 - Anonyme mâle, le 13 février 1777.
 - Anonyme mâle, le 22 février 1778.
 - Anonyme (?), le 9 juillet 1779.
 - Anonyme mâle, le 13 février 1777.
 - Marie, le 18 janvier 1781 .
 - Marguerite, le 4 mars 1783.
 - Guy, le 2 juin 1785.
 - Marie Anne, le 3 juin 1787.
 - Olivier, le 10 mai 1792.

Leur fille Marguerite HUET, née le 4 mars 1783 à Dourmap et décédée le 12 février 1860 à Dourmap, épousa Vincent SEGALIN, originaire de Kerlouan, décédé le 5 novembre 1849 à Dourmap. Le couple s'établit à Dourmap où ils eurent 10 enfants :

- - François Jean Marie, le 3 septembre 1807, mort le 30 décembre 1811.
 - Olivier, le 2 mai 1809.
 - Jean, le 31 mars 1811.
 - Yves, le 25 mars 1812.
 - Goulven, le 19 mai 1814.
 - Jean Marie, le 2 mai 1816.
 - Yves, le 14 mai 1818.
 - Marie Yvonne, le 11 janvier 1821.
 - Allain, le 13 juillet 1824.
 - Jean, le 13 octobre 1826 et décédé le 10 novembre 1842.

Deux de leurs enfants, Olivier et Goulven restent s'établir à Dourmap avec leur famille :

- **Olivier SEGALIN**, né le 2 mai 1809 à Dourmap et décédé le 13 mai 1887 à Dourmap, épousa Marie Jeanne BERGOT, née en 1815 et décédée le 19 septembre 1859 à Kergoff, fille de Jean et Marie Anton. Ils eurent 8 enfants à Dourmap :
 - Marie Yvonne, le 29 septembre 1839.
 - Marguerite, le 2 décembre 1841 et décédée le 28 octobre 1882.
 - Goulven, le 2 janvier 1845.

- Françoise, le 15 septembre 1847.
 - Marie, le 6 avril 1851 et décédée le 15 juin 1851.
 - Anonyme : 2 jumelles, le 28 octobre 1849.
 - Anonyme (?), le 6 avril 1851.
 - Jean Marie, le 14 février 1853.
-
- **Goulven SEGALEN**, né le 19 mai 1814 et décédé le 10 février 1874 à Dourmap, épousa le 27 janvier 1848 à Plouider Louise MOAN, née le 24 janvier 1827, fille de Jean et Marie Jeanne Lazennec. Ils ont 9 enfants à Dourmap :
 - Jean, le 12 février 1849.
 - Vincent, le 12 janvier 1851.
 - Yves, le 16 novembre 1852 et décédé le 2 septembre 1877.
 - Goulven, le 18 novembre 1856.
 - Jean Marie, le 26 avril 1859.
 - Guillaume, le 19 mai 1861.
 - Jean, le 26 avril 1863 et décédé le 5 juin 1864.
 - Gabriel, le 23 avril 1865.
 - Goulven, le 9 juin 1869.

Le lavoir

Il y a une fontaine à l'intérieur du domaine qui a été utilisée pour installer un béliet hydraulique qui alimentait un réservoir intérieur qui fournissait l'eau courante dans le manoir.

Ce système n'existe plus.

Sources :

- " Louis LE GUENNEC, « Le Finistère monumental, tome II, Brest et sa région », Quimper, 1981.
- " Louis ELEGOET, Ancêtres et terroirs, Ouest-France, 1990.
- " Yvon GAC, registres paroissiaux de Plouider et recherches généalogiques.